

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **16 (1871)**

Heft 3

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

place d'une partie du don auquel ils avaient droit. Cette question d'armement étant maintenant résolue, à mesure que les recrues de carabiniers de l'année prochaine devront être armés de carabines, nous prions tous les gagnants intéressés à nous faire savoir s'ils désirent recevoir un fusil à répétition d'infanterie ou une carabine à répétition.

Ceux des gagnants qui désirent recevoir un fusil à répétition d'infanterie, peuvent se le procurer contre l'envoi de fr. 82 auprès de l'administration du matériel de guerre fédéral, à Berne, pendant le mois de janvier prochain.

En revanche, ceux des gagnants qui désirent une carabine peuvent s'adresser à la même administration mais ne pourront pas l'obtenir avant le mois de juin et à un prix qui ne doit pas dépasser la somme de fr. 97.

Agréez, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Le Chef du Département militaire fédéral,
WELTI.

Zurich. — Argovie. — Les directions militaires de Zurich et d'Argovie ont conclu entre elles un arrangement pour la tenue en commun d'un cours de tactique pour les officiers d'infanterie. Celui de 1871 aura lieu à Zurich, sous la direction du chef de l'infanterie zuricoise, et celui de 1872 à Aarau, sous le commandement de l'instructeur en chef des milices argoviennes. Messieurs les instructeurs auront des sous-instructeurs comme auxiliaires. Le cours commencera au printemps pour 14 jours de durée. Chaque Canton fournira 20 officiers. — Il serait fort à désirer que ce bon exemple fut suivi par d'autres Cantons.

Italie. — Les événements de la guerre franco-allemande ne sauraient laisser passer inaperçu le grand événement pacifique qui vient de s'accomplir par le génie entreprenant et persévérant de l'Italie, secondé du précieux concours financier de la France. Le Mont Cenis est percé; dans quelques jours les locomotives circuleront librement sous ce massif des Alpes centrales créant une nouvelle voie de grand et commode transit entre l'Europe centrale et la Péninsule. Cette autre merveille du monde moderne, qu'égale à peine le canal de Suez, élève, au prix de vingt ans de gigantesques efforts, un monument impérissable à la mémoire des hommes d'Etat et des ingénieurs piémontais qui en ont pris l'initiative, au premier rang desquels l'illustre général Menabrea compte à double titre. De fort intéressants articles sur cette magnifique entreprise ont été publiés récemment par le *Journal de Genève*.

La *Revue militaire suisse* paraît deux fois par mois à Lausanne. Elle publie en supplément, une fois par mois, une *Revue des armes spéciales*. — Prix: Pour la Suisse, 7 fr. 50 c. par an. Pour la France, l'Allemagne et l'Italie, 10 fr. par an. Pour les autres Etats, 15 fr. par an. — Pour tout ce qui concerne l'Administration et la Rédaction, s'adresser au Comité de Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne, composé de MM. F. LECOMTE, colonel fédéral; E. RUCHONNET, major fédéral d'artillerie; V. BURNIER, major fédéral du génie (absent). — Pour les abonnements à l'étranger s'adresser à M. Tanera éditeur, rue de Savoie, 6, Paris, ou à la librairie Georg, à Genève.

IL VIENT DE PARAÎTRE

chez CHANTRENS, éditeur, à Lausanne, et chez les principaux libraires de la Suisse:

ÉTUDES D'HISTOIRE MILITAIRE

Temps modernes jusqu'à la fin du règne de Louis XIV

par Ferdinand LECOMTE, colonel fédéral suisse.

2^{me} édition, augmentée d'un

avant-propos sur la guerre de 1870.

1 vol. in-8°. Prix: 5 francs.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE PACHE, CITÉ-DERRIÈRE, 3.